

Berne, le 14 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

1 % de salaire en plus pour le personnel fédéral

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), qui, en regroupant l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol, représente la plus grande partie des employé-e-s de la Confédération, s'est entretenue hier avec le ministre des Finances Ueli Maurer dans le cadre des négociations salariales. La CNPC a exigé des mesures à hauteur de 2 %, soit la compensation du renchérissement et une augmentation des salaires réels de 200 francs par mois.

Au terme d'intenses discussions, les partenaires sociaux sont parvenus au compromis suivant :

- Augmentation générale des salaires de 1 % (y compris renchérissement de 0,5 %)

Le Conseil fédéral n'a pas souhaité entrer en matière sur l'idée d'une augmentation salariale exprimée en francs.

Il s'agit de la première hausse des salaires réels accordée au personnel fédéral depuis 2014. Une mesure plus que justifiée compte tenu des 2,5 milliards d'excédent.

La CNPC et les différentes associations qui la composent continueront à défendre les intérêts de leurs membres et à se battre activement pour que l'administration fédérale reste un employeur moderne et attrayant.

Renseignements :

- Janine Wicki, présidente de la CNPC et secrétaire générale de l'APC, tél. 079 238 10 40
- Christof Jakob, membre du comité directeur de la CNPC et secrétaire du SSP, tél. 077 447 29 03
- Heidi Rebsamen, secrétaire centrale de Garanto, tél. 079 753 62 70